

### Le Conservatoire, lieu d'échanges et de convergences

En 2012, l'assemblée générale extraordinaire actait certains changements statutaires et notamment l'entrée dans notre conseil d'administration de nouveaux partenaires avec lesquels des relations étaient déjà instituées : l'ISARA Lyon, école d'ingénieurs agricole et les services pastoraux de Rhône-Alpes, deux acteurs qui renforcent la représentation du monde agricole aux côtés de la Chambre régionale d'agriculture, le GRAINE, réseau régional d'éducation à l'environnement et le Centre régional de la propriété forestière qui devient membre de droit. Nous remercions les représentants de ces structures de s'investir dans nos missions.

### Des partenariats renforcés

En parallèle, le Conservatoire est devenu membre du conseil d'administration de l'OGFH, Observatoire de la grande faune et de ses habitats. Soulignons également le travail fait avec le REFORA, Réseau forestier de Rhône-Alpes, ainsi qu'avec le CERF, Centre d'échanges et de ressources foncières, dans le cadre de leur conseil d'administration.

Sur cet aspect très stratégique du foncier, le partenariat avec la SAFER, Société d'aménagement foncier et d'établissement rural, s'est amplifié et structuré: mise en place d'une convention cadre entre les quatre conservatoires et la SAFER Rhône-Alpes, entrée du Conservatoire dans le conseil d'administration de la SAFER, organisation d'une rencontre entre responsables départementaux de nos structures respectives et implication forte de leurs agents durant nos journées d'échanges d'avril. Et sur le terrain, ce partenariat renforcé s'est concrétisé par le lancement de nouvelles animations foncières.

En parallèle, l'activation de réseaux de gestionnaires a été particulièrement forte durant l'année comme l'illustre la structuration concrète et progressive du "pôle gestion des milieux naturels", animé par nos soins sous l'égide de la Région Rhône-Alpes, l'Etat et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse et en partenariat avec les départements et les différents gestionnaires d'espaces naturels. Le Conseil scientifique des conservatoires, de son côté, s'est déployé au-delà des limites des sciences naturelles, renforçant ainsi un regard croisé entre plusieurs disciplines, avec un appui fort des sciences humaines et sociales.

### Une coordination au-delà des limites régionales

Ainsi, 2012 a été marqué par la montée en puissance du programme pluriannuel mené avec le réseau de parcs du Massif central, l'IPAMAC, avec le Conservatoire botanique national du Massif central et quatre CEN afin de renforcer la qualité écologique des prairies dans ce Massif. Le plan national d'actions sur l'apron du Rhône, porté par le Conservatoire, a pris la suite d'un programme Life nature, avec des objectifs plus approfondis visant à garantir la pérennité de ce poisson menacé. Un tout nouveau Life nature s'est engagé concernant la biodiversité de terrains militaires, le premier en France sur un tel sujet. Là encore, une collaboration s'est structurée durablement avec les instances militaires régionales et nationales ainsi qu'avec nos homologues des régions Corse, PACA et Lanquedoc-Roussillon concernés par le projet.

C'est aussi notre travail de coordination des acteurs du plan Rhône et ceux du programme interrégional Rhôméo qui témoigne du besoin de dépasser les frontières régionales pour trouver l'indispensable cohérence administrative mais aussi biogéographique.

Toutes ces relations nouées au fil du temps et de l'action partagée sont indispensables au bon déroulement de nos missions et à l'émergence de nouveaux projets qui sont bien souvent le témoin de cette complémentarité entre les différents acteurs régionaux.



# Un travail patient reposant sur des liens suivis avec les acteurs locaux et une connaissance approfondie des espaces naturels

Notre cœur de métier n'en a pas été oublié, bien au contraire, avec un volume de restauration et d'entretien de milieux naturels toujours aussi fort, avec aussi quelques nouveaux sites en gestion dont une partie est issue du travail approfondi d'animation territoriale.

Ardèche, Drôme, Ain et de manière plus limitée Loire et Rhône, sont parcourus durant l'année afin d'inciter et d'aider les acteurs des territoires à mettre en œuvre des actions prenant en compte la biodiversité. Si, dans certains cas, cela se fait grâce au lien avec un contrat de rivière ou tout autre procédure active sur le secteur, dans d'autres cas cela tient à l'émergence de volontés locales ou à une implication plus forte du Conservatoire.

Les résultats de cet appui territorial s'appuient aussi à une bonne connaissance des espaces naturels. Concernant les zones humides, les compléments d'inventaires sur le département du Rhône et le bouclage sur l'Ain constituent dès à présent une base nécessaire à un travail structuré. Pour les pelouses sèches, les inventaires dans l'Ain, l'Ardèche et le Rhône se sont accompagnés, durant l'année, de l'élaboration d'une première stratégie régionale. Celle-ci a été présentée lors des rencontres thématiques organisées à Montalieu-Vercieu par le Conservatoire de l'Isère.

# Visibilité et reconnaissance du réseau régional et national des conservatoires d'espaces naturels dans un paysage législatif en pleine évolution

Le Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels est devenu le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes, signifiant par là que les conservatoires ne sont pas les seuls à agir pour la biodiversité et qu'il s'agit bien de symboliser, à travers une dénomination commune, l'engagement dans le réseau national des conservatoires d'espaces naturels. Nouveau nom et nouveau logotype qui renforce, lui aussi, l'identité du réseau des conservatoires.

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et ceux d'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie ont sollicité conjointement une reconnaissance de la puissance publique, dans le cadre d'une procédure nationale d'agrément des conservatoires, sur la base du dossier déposé au printemps auprès des services de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes. Cet agrément est aujourd'hui accordé conjointement par le Président de Région et le Préfet, après celui obtenu par les conservatoires de Picardie, du Limousin et de Lorraine.

Nos missions sont, dès lors, redistribuées selon un nouveau plan d'actions quinquennal qui rythme l'équilibre entre nos diverses activités et confirme l'implication de nos quatre conservatoires dans les politiques publiques.

Reste pour les conservatoires à s'inscrire au mieux dans les nombreux débats qui vont précéder l'évolution attendue du contexte législatif, notamment la mise en place de l'Agence nationale de la biodiversité et les prochaines lois sur la décentralisation... Autant de nouveaux cadres réglementaires au sein desquels il nous faudra affirmer notre positionnement original et notre savoir-faire spécifique.

Jean-Yves Chetaille président



La gestion de sites	<b>p.5</b>
Les inventaires d'espaces naturels	<b>p.8</b>
La maîtrise foncière	<b>p.9</b>
L'échange d'expérience et réseaux	p.10
La communication	p.12
L'appui aux territoires	p.13
Des programmes européens	p.14
L'équipe du Conservatoire	p.15
Les éléments financiers	p.18
L'activité dans les cinq départements	p.19
L'activité dans les départements alpins	p.30
	CenRA
C. M. William	© V. Pierron - CenRA
Carried Street	©

# Le travail du Conseil d'administration sur une année

Le Conseil d'administration est garant du travail réalisé par le Conservatoire et des choix stratégiques. Un Bureau composé d'une dizaine de personnes prépare ses décisions et gère les affaires courantes.

Quatre rencontres dans l'année, en plus des cinq réunions du Bureau, permettent de traiter un nombre important de sujets dont voici les principaux en 2012 :

- 24 conventions étudiées, liées à des partenariats ou des actes de maîtrise foncière ;
- un important travail sur la démarche d'agrément et la préparation du nouveau plan d'actions quinquennal;
- des choix sur la révision des statuts de l'association;
- la clôture des comptes et la préparation de l'assemblée générale 2011;
- le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- l'adoption du nouveau logotype du CEN Rhône-Alpes;
- une réflexion sur de nouvelles perspectives de gestion de la ferme de la Valbonne ;
- l'élaboration de règles de participation des salariés au congrès des CEN sur l'Ile de la Réunion et le bilan de ce moment d'échange;
- l'étude des programmes annuels présentés aux financeurs pour 2013 ;
- la définition du profil de poste d'appui à la direction ;
- l'organisation du partenariat avec la SAFER Rhône-Alpes et certaines structures plus locales;
- de nombreuses délibérations financières relatives à des demandes de subventions ; sachant que les questions « courantes » relatives à la gestion du personnel sont traitées par le Bureau sur délégation de pouvoir du Conseil d'administration puis validées par celui-ci.

# La gestion de sites

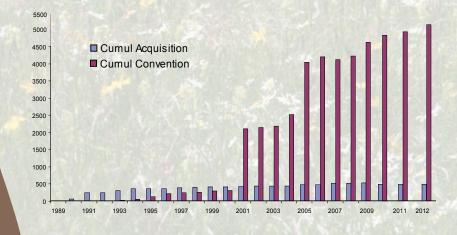
Concernant cet axe déterminant de l'activité du Conservatoire, la sécheresse de 2011 avait renforcé la solidarité avec des agriculteurs ; des partenariats qui, depuis, perdurent et offrent une seconde vie à la matière issue des travaux. La démultiplication du nombre de chantiers est, elle aussi, effective et demande un travail de plus en plus important de suivi et d'organisation. Aussi, 2012 était bien remplie avec toujours des chantiers atypiques.

Pour être plus efficace sur certaines opérations en régie, un investissement conséquent en matériel a été réalisé et mis en pratique immédiatement. Sur les autres chantiers, les modes opératoires sont variables et font toujours la part belle à une vocation pédagogique et aux enjeux sociaux liés à la réinsertion. Enfin, plusieurs grands programmes viennent ajouter un volet scientifique et technique expérimental ou innovant.



### L'ACTIVITÉ DU CONSERVATOIRE EN QUELQUES CHIFFRES

- 88 sites en gestion conservatoire avec une maîtrise d'usage;
- 5 678 hectares sont concernés dont :
  - 5 190 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 488 hectares en propriété CEN.



### Le POP, porte-outil polyvalent

Du nouveau très attendu dans la filière travaux: l'acquisition en 2012 d'un matériel de marque *Rapid* pour gérer des chantiers de surface modeste (jusqu'à un hectare) mais nombreux.

Une cellule motrice de 21 CV, une barre de coupe, une broyeuse rotative, une andaineuse, un broyeur safety mulcher et une minipresse à balles rondes, un outil très maniable, utilisable sur sol peu portant, gorgé d'eau comme sur sol sec et surtout une autonomie de fonctionnement qui permet une exportation facile.

100 à 150 hectares ont été traités en un semestre! Outre de nombreux chantiers de fauche, l'outil a été efficace pour l'entretien des 12 km de clôture posés sur le camp de la Valbonne ou pour créer un nouveau sentier par broyage sur la Grande-Pierre Bazanne, dans la Loire.

Un chantier test a été réalisé dans le Rhône, sur le marais de Boistray : fauche, andainage puis pressage en mini-balles rondes, exportation de 220 unités par hectare, toute récupérées à des fins diverses.



# Une valorisation plus systématique

Trouver un usage économique à la matière issue des travaux a toujours été une préoccupation. La production de mini-balles rondes devient alors un atout pour mieux valoriser la blache. Ainsi, les grandes herbes de Boistray ont pu servir à un viticulteur du Beaujolais pour le paillage des rangs de vigne alors que le transport des grosses balles rondes était jusqu'alors le facteur limitant. Sur Fenières et sur l'étang des Loups (Ain), les balles rondes ont été fournies à un éleveur local.

La valorisation se fait aujourd'hui en fourrage pour les blaches de bonne qualité, en compostage ou en paillage si la qualité est médiocre, sachant qu'en 2012 une expérience d'apport en couverture du sol et engrais "vert" sur grandes cultures, près du lac de Conzieu, a été conduite avec un agriculteur local.

### Un chantier en cache un autre

Dans les espaces naturels, chaque chantier est guidé par le contexte socioéconomique et les particularités des milieux. Un temps nécessaire de préparation et d'adaptation pour chacun fait que la démultiplication des actions est bien réelle! Il faut parfois revenir sur des opérations plus anciennes: en 2012 plusieurs clôtures ont dû être remises en état, des connaissances nouvelles, notamment sur l'hydrologie de zones humides, ont engendré des travaux complémentaires de bouchage de drain, etc.

S'ajoute à cela le besoin de tenir compte des règles administratives et de sécurité qui se rapportent à chaque chantier. Certains sont plus lourds à mettre en oeuvre : l'installation



d'1,5 Km de clôture high tensile sur la tourbière du Gros Fumé (Loire), un couplage délicat de chantiers de bûcheronnage et de débardage par des chevaux sur le site du Bozançon (Rhône), etc.

# Toujours des espèces indésirables

Certaines sont d'origine exotique, d'autres prospèrent suite à un déséquilibre du milieu, l'ensemble engendre des chantiers fréquents pour limiter leur développement au bénéfice des espèces autochtones. Sur le plateau mornantais, Rhône insertion environnement a conduit un écorçage de robiniers sur 4/5 de la circonférence du tronc ; sur l'étang de la Ronze (Loire), bambous et renouées ont été arrachés avec exportation soigneuse des rhizomes, idem pour le marais de Morlin colonisé par la renouée du Japon.

à l'échelle du Massif central entre l'IPAMAC et les parcs naturels régionaux, les conservatoires d'espaces naturels ainsi que le Conservatoire botanique national du Massif central, en partenariat avec le monde agricole : les chambres d'agriculture, l'INRA, le SIDAM et le

Le CEN Rhône-Alpes est engagé sur trois des secteurs de travail : le Pilat, le Forez et Goudoulet, en Ardèche.

C'est l'objet du programme engagé en 2011

L'enjeu est la mise en place de sites-ateliers de restauration de prairies naturelles et landes basses. Ceci doit favoriser l'acquisition de savoir-faire et alimenter le référentiel technique de conseil agronomique à propos de la restauration de milieux et des modifications de pratiques favorables à l'obtention de prairies de qualité.

Plusieurs conventions ont été signées et le travail de remise en état des prairies et de suivi technique a été engagé sur plusieurs parcelles: des plantations pour lesquelles les exploitants souhaitent revenir à une production de foin, des landes en déprise agricole, des zones humides qui doivent retrouver leur place dans l'exploitation laitière, des prairies temporaires à faire évoluer en prairies naturelles, un suivi de l'impact de la fertilisation ou de la fauche.

A l'échelle des sites d'intervention, l'enjeu est aussi de répondre à des motivations et des besoins locaux, avec une implication conjointe des exploitants, sur des thématiques d'importance pour ce massif de moyenne montagne.

### Une nouvelle beauté pour les prairies



Plusieurs pitons basaltiques, dans la Loire, ont fait l'objet d'interventions en pleine période de végétation : une double fauche (les deuxièmes quinzaines de mai et d'août) permet maintenant de stabiliser le prunelier voire de le faire régresser durant les épisodes plus secs. Concernant le solidage, plusieurs tests avec et sans exportation sont menés sur les prairies de la Garenne, en amont de Lyon ; sur les marais de Vaux et de Fenières, dans l'Ain, la plante est déjà consommée en foin par les troupeaux.

L'apron du Rhône, espèce emblématique de nos cours d'eau, constitue une préoccupation depuis une décennie. L'engagement du plan national d'actions, en 2012, s'est accompagné d'un travail innovant d'analyses génétiques d'échantillons d'eau afin de détecter la présence de l'espèce. Notons aussi un excellent taux de production d'alevins en captivité cette année, en

production d'alevins en captivité cette année vue de renforcements de populations et un nouveau site Internet récemment mis en ligne.

Un bon test sur l'arrachage

L'expérimentation d'arrachage d'arbustes continue, sur différents milieux, après une journée d'échanges et de démonstration en 2011. L'enjeu est d'affiner la méthode, en raison du prix de revient élevé, et d'obtenir un bilan complet en 2014. Les résultats sont jusqu'alors assez hétérogènes : très bons sur le lac Chailloux, en zone humide, ainsi que sur les brotteaux d'Oussiat sur milieux alluviaux secs, ils ont été plus mitigés sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey, en raison d'un sol de galets compacté qui favorisait la casse du système racinaire de la plante.

Un chantier exceptionnel en milieu de Saône

Durant l'hiver 2011-2012, le chantier de rabaissement du niveau de sédimentation dans la lône de la Motte a nécessité une organisation très spécifique. Les difficultés d'accès et d'intervention sur de faibles profondeurs ont poussé l'entreprise Perrin à adapter un matériel de curage léger et à l'assembler en partie sur place. C'est donc depuis l'eau, sur une barge spécialement équipée de flotteurs, que le curage a été fait ! Un système de godet monté sur grue puis d'une cuve intérieure, munie d'un clappier, ont permis d'évacuer les sédiments sur des zones avales préalablement définies avec les services de l'Etat.



A Riverie, les conditions de terrain et le diagnostic d'un entrepreneur spécialisé en travaux périlleux mettaient en balance le débardage par câble (lourd à mettre en oeuvre et coûteux) avec l'héliportage. Contre toute attente (gros bois, pente et topographie délicate), l'usage de la traction animale s'est révélée gagnante!



© A. Paule- CenRA

### Un Conseil scientifique plus humain

Rapprocher les scientifiques et les gestionnaires sur des thématiques communes est un des points d'orgue du travail du Conseil scientifique des Conservatoires d'espaces naturels rhônalpins. Ces échanges alimentent ensuite la mise en œuvre de la gestion et des suivis sur les sites. Ils facilitent le travail de validation scientifique des documents prévisionnels de gestion. De ce contact renforcé émergent aussi des projets de recherche conduits conjointement comme, par exemple, l'étude mise en place avec Domique Vallod (Université Lyon1/ISARA) concernant le fonctionnement trophique des petits lacs du Bas-Bugey. Le travail a ainsi abouti à une amélioration significative de la connaissance du fonctionnement de ces milieux jusqu'alors peu étudiés et augure, nous l'espérons, la mise en place de suivis plus étendus et complémentaires dans l'avenir.

Formaliser certaines questions dans toute leur complexité implique de compléter les disciplines représentées au sein du Conseil scientifique en intégrant de nouvelles personnes venant notamment des sciences humaines et sociales. Dans ce domaine ont eu lieu les premières présentations sociologiques en séances plénières et un important travail de fin d'étude produit par Romain Lamberet sur les liens entre biodiversité et insertion sociale et, enfin, les premières réflexions qui devraient se traduire par une journée d'échanges en octobre 2013 sur le thème des patrimoines.

Voici plusieurs années que les pelouses et surtout les zones humides sont foulées du pied par les chargés d'études du Conservatoire, pour la bonne cause! En effet, la connaissance s'améliore, se structure au fil des inventaires. Ceux-ci permettent notamment de prioriser les interventions nécessaires selon les enjeux relevés, d'aider les collectivités dans les décisions en matière d'urbanisme, notamment en limitant les erreurs dues à une méconnaissance.

Si en 2011 se terminait le premier inventaire régional du patrimoine géologique, dont une première déclinaison est en application dans l'Ain, une vision globale des zones humides n'était encore possible que dans cinq départements sur huit, alors que l'inventaire des pelouses sèches en était encore à ses balbutiements.

# D'inventaires et d'eau fraîche

Dans l'Ain, les zones humides sont maintenant mieux répertoriées : un important travail fait durant deux années avec le soutien du Département, de l'Agence de l'eau RM&C et de la Région Rhône-Alpes s'est terminé début 2013. Il met en évidence 1979 zones humides pour une surface de 50 620 hectares, soit 8,6% du département avec deux secteurs particulièrement riches : la Dombes et la Bresse.

Des rencontres avec les acteurs du territoire ont été organisées puis des réunions visant à présenter l'inventaire et entendre les

locaux concernés, en plus de l'envoi des cartes communales pour validation.
Quatre réunions territoriales ont ainsi été organisées conjointement entre la DDT, la DREAL, le

remarques des acteurs



Département et le Conservatoire, chacune s'accompagnant de la présence d'André Philippon, viceprésident du Conseil général de l'Ain.

Dans le Rhône, un gros travail a été mené par le Conservatoire pour actualiser et compléter le premier inventaire général des zones humides conduit par le Département. Justine François s'est consacrée pendant dix mois à compléter l'information sur les secteurs déjà identifiés et à mettre en évidence de nouvelles zones humides.

Dans la Loire, dernier département ne bénéficiant pas d'un inventaire général, un travail de préparation a impliqué le Conservatoire afin qu'un bureau d'études puisse travailler efficacement sur 2013.

# Les pelouses auront leur inventaire!

Le travail n'est peut-être pas aussi simple pour les pelouses sèches, même si l'enjeu est tout aussi important! La fragmentation des milieux et la diversité d'habitats nécessitaient le calage préalable d'une méthodologie régionale, nuancée ensuite en fonction des objectifs départementaux. Sur le département du Rhône, durant cette année, un travail de prélocalisation a été mené, à partir d'orthophotos.

Dans l'Ain, le travail d'inventaire engagé en 2011 s'est poursuivi sur de nouveaux territoires, les efforts de prospection étant surtout orientés vers les pelouses délaissées sur lesquelles une activité agricole pourrait être remise en place, avec l'appui de la Société d'économie montagnarde de l'Ain.

En nord Ardèche, c'est sur la costière du Rhône que le Conservatoire s'est concentré.

Il convenait de travailler sur une stratégie d'intervention concernant les pelouses sèches, d'impulser une dynamique et d'échanger en matière d'expériences. C'était les enjeux des premières rencontres organisées à Montalieu-Vercieu par le Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère, en septembre.

La maîtrise foncière est l'un des axes déterminants de l'activité des conservatoires d'espaces naturels depuis leur origine. Si les choix ont fluctué au cours du temps entre l'usage d'outils "durs" (acquisition) et d'outils contractuels (convention, prêts à usage, accord verbaux...), connaître et savoir correctement utiliser les outils disponibles constitue un enjeu important pour l'équipe du Conservatoire. Le besoin ne s'arrête toutefois pas à l'outil, le déroulement d'une animation foncière et surtout les partenariats possibles sont tout aussi déterminants. Un gros travail a été mené sur ces points durant l'année 2012.

### Un partenariat renforcé avec la SAFER Rhône-Alpes

Le contexte concernant les zones humides ainsi que les collaborations de plus en plus présentes ont poussé les quatre conservatoires et la SAFER de Rhône-Alpes à formaliser ce partenariat. Une convention précise des principes d'échanges d'informations et de travail en commun sur des enjeux stratégiques, les conditions de mise en oeuvre d'actions concernant les espaces naturels (analyses préalables du contexte foncier, animation foncière, préemption environnementale, rétrocession, etc.). En parallèle, les conservatoires ont décidé de devenir membres du conseil d'administration de la SAFER, en devenant détenteurs de part sociales de la société.

Afin de sceller ce partenariat et de mieux se connaître, une journée de travail a réuni les responsables départementaux et régionaux de SAFER et de conservatoires. Des réunions thématiques ont été programmées à l'issue de cette rencontre.



au foncier

Soucieux d'améliorer le savoir-faire la connaissance des acteurs du foncier, le CEN Rhône-Alpes a

© L. Poulin- CenRA



organisé deux journées de travail en avril. La première était largement ouverte à différents réseaux afin d'échanger sur les procédés de chacun. La seconde, interne aux conservatoires permettait de réfléchir aux collaborations techniques à développer avec d'autres acteurs, sur les conventions d'usage et la base de données foncières déjà en place. Deux fédérations nationales (PNR et CEN) ont participé attentivement à ces rencontres.

### Sur les territoires...

La mise en application sur le terrain est déjà effective. Certaines animations foncières sont confiées à la SAFER. Ainsi, en Ardèche, deux ont porté sur des secteurs stratégiques avec l'implication de la SAFER. Cet opérateur foncier y conduit les enquêtes foncières auprès des propriétaires, trois

autres animations étant faites en interne au Conservatoire. Ce travail se complète d'une veille de la part de la SAFER, celle-ci informant le Conservatoire pour toute vente. Dans l'Ain, plusieurs animations foncières sont en cours, par exemple sur le marais de Millieu, nouveau site en gestion pour le Conservatoire sur la commune de Lhuis. Dans la Loire, le partenariat avec la SAFER en 2012 permet aujourd'hui de compter deux sites basaltiques de plus dans l'escarcelle du Conservatoire, ou plutôt dans la liste des prochains plans de gestion à réaliser!

Un chantier s'engage aujourd'hui pour le Conservatoire : décliner à l'échelle de chaque département la stratégie foncière régionale préalablement définie!

Des discussions ont eu lieu en avril avec différents opérateurs, négociateurs ou porteurs de foncier :

- l'association et la société foncière Terre de liens :
- les établissements publics fonciers (EPF);
- les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER);
- le Centre d'échanges et de ressources foncières, mis en place par la Région (CERF).

Trois documents pour tout savoir sur le foncier : un cahier technique sorti en hiver 2011-2012, une fiche pratique issue des rencontres d'avril et portant sur la convention d'usage (disponible en version informatique), la plaquette sur le fonds de dotation des conservatoires conçue par la Fédération.



Comme chaque année, plusieurs rendez-vous, en salle ou sur le terrain, dans la rédaction technique ou la programmation scientifique ont alimenté le réseau de gestionnaires d'espaces naturels rhônalpins. De plus en plus ces travaux sont attendus hors de Rhône-Alpes et participent à la reconnaissance régionale. Des groupes de travail sont alors constitués pour mener à bien chaque projet et valoriser au mieux les expériences transférables. Plusieurs moments ont marqué l'année et un travail de fond se structure sur plusieurs programmes pluriannuels : RhôMéO sur les zones humides et la définition de leur état de conservation, le plan Rhône pour favoriser l'émergence de projets de gestion de zones humides et l'échange de savoir-faire autour du fleuve, sans oublier la structuration actuelle du pôle régional sur la gestion des milieux naturels.

Deux nouveaux cahiers techniques sortis en cours d'année, l'un élaboré avec la Réserve naturelle du marais de Lavours sur des groupements végétaux bien spécifiques des milieux humides : les cladiaies, l'autre rédigé par le bureau Tikopia avec divers partenaires afin d'apporter un appui méthodologique aux porteurs de projets pour mettre en oeuvre un accueil du public.



L'éducation à l'environnement et au développement durable n'a été jusqu'à présent qu'une modeste préoccupation pour le Conservatoire. L'implication des conservatoires de la Haute-Savoie, la Savoie et surtout le travail engagé sur l'exposition "zones humides" en 2010 ont été les points de départ d'un partenariat avec le Graine, la FRAPNA et l'Union régionale des CPIE pour la réalisation d'un livret d'accompagnement de l'exposition. Cette collaboration se complète d'une présence lors des rencontres nationales de l'éducation à l'environnement, en Rhône-Alpes en mars 2013.





# Des journées qui se suivent mais ne se ressemblent pas!

Le programme de l'été démarrait à Hauteville-Lompnes par les secondes rencontres tour-

secondes rencontres tourbières de Rhône-Alpes, après une première tentative réussie

> menée par le CEN Isère cina ans auparavant. Plus de 80 personnes étaient présentes pour faire le point sur l'état de recherche scientifique et des liens chercheurs/ gestionnaires.

La richesse du projet : une co-organisation avec la Réserve naturelle du marais de Lavours fructueuse ; la réussite supplémentaire : une connexion avec le Groupe d'étude des tourbières qui profitait de l'événement pour poursuivre localement par son rendez-vous annuel. Le programme était financé grâce à des fonds FEDER, la Région Rhône-Alpes, l'Agence de l'eau RM&C et le Département de l'Ain.

Autre rendez-vous, après un été sec : une participation aux **rencontres sur les pelouses sèches** pilotées par le Conservatoire de l'Isère à Montalieu.

En novembre, c'est **une journée de réflexion et d'échanges** qui a été organisée dans le sud de l'Ardèche, en lien avec *la LPO Rhône-Alpes* et *le Comité départemental de spéléologie*.

### RhôMéO

Les équipes impliquées dans ce programme étaient affairées sur le terrain pour effectuer les derniers relevés nécessaires en alternant toujours les phases d'acquisition de données avec des moments de concertation.

La tenue d'un séminaire technique en phase intermédiaire du programme, en décembre 2012, a mis en avant de premiers résultats régionaux issus de ce programme lancé en 2009. Ce rassemblement permettait aussi de relancer les troupes pour la dernière ligne droite, vers une production de bassin et le déploiement conjoint de l'observatoire et des outils d'évaluation de l'état des zones humides.

Les débats ont été animés par Jean-Pierre Mounet, de *l'Université de Grenoble*. L'enjeu était de faire connaissance, de mieux comprendre les usages et partager des expériences de **gestion de grottes favorables aux chauvessouris**. Cette réflexion a d'ailleurs été primée par *la Fondation de France* par son effort de concertation entre usagers en vue de parvenir à une construction commune.

# Améliorer le savoir-faire du Conservatoire

Deux rendez-vous destinés avant tout à perfectionner notre savoir-faire en interne :

- l'un en avril sur la maîtrise foncière, la connaissance des outils et des acteurs, dont une partie associait divers partenaires préoccupés par le foncier; un travail spécifique a été mené sur les conventions d'usage, affiné pendant le reste de l'année pour aboutir à la diffusion au sein du réseau des conservatoires d'une fiche pratique sur ce suje (cf p.9).
- l'autre en décembre sur la manière de mener une concertation locale, une occasion d'associer les conservatoires alpins et des adhérents à l'association Rivière Rhône-Alpes sur une préoccupation somme toute universelle.



### Rencontre dans les îles

En 2012, le congrès des conservatoires prenait des couleurs, accueilli par nos homologues du *GCEIP, Conservatoire de l'île de la Réunion*. Treize Rhônalpins ont fait le voyage, certains pour exposer l'expérience régionale. En parallèle, une petite délégation guyanaise venait, en avril, s'enquérir de conseils auprès des conservatoires d'Auvergne, le parrain de ce nouveau venu dans le réseau, et de Rhône-Alpes.



De lourdes démarches administratives ont été nécessaires pour engager la réalisation concrète de la plateforme web, avec un appel d'offres considéré, dans un premier temps, comme infructeux, une modification du cahier des charges et une structure générale du pôle remaniée. L'accent est ainsi mis sur le besoin de se consacrer à l'agrégation des données sur la gestion (bloc I), base d'un échange d'expériences entre gestionnaires.

A partir de ces données du bloc l et de l'outil de gestion documentaire GEMINA, animé par le Conservatoire de Savoie, le bloc III (base de données documentaire sur la gestion) pourra être structuré.

Le travail sur le bloc II démarrera dans un second temps afin de proposer des principes et outils méthodologiques sur la gestion et le suivi des milieux naturels.

Une charte d'adhésion a été finalisée et proposée aux partenaires institutionnels, les financeurs du projet (Agence de l'eau RM&C, la DREAL et la Région Rhône-Alpes) ainsi que les départements pour signature. Des fonds FEDER ont contribué au financement de ce travail, notamment du poste de Cécile Racapé, chargée du projet au Conservatoire.



En plus du volet communication technique et échange de savoir-faire, chaque année comporte son lot de communication plus institutionnelle. 2012 a vu d'importants changements d'identité du réseau des conservatoires : la dénomination s'est enrichie en cohérence avec le nom générique de *conservatoire d'espaces naturels*, avec une homogénéité largement renforcée. Cette harmonisation se poursuit sur l'identité visuelle puisque, à l'instar des autres grands réseaux nationaux, les conservatoires ont maintenant leur logotype commun. Seuls le nom et la partie verte marquent les spécificités d'une région ou d'un département à l'autre.



# Que devient alors la frise rhônalpine?

Elle ornait le bas ou le verso de la plupart des documents en affirmant l'idée de réseau régional de conservatoires. Certes son intérêt s'estompe mais l'accroche qu'elle a générée au sein de l'équipe fait qu'elle garde encore du service quelques années. Elle se retrouve d'ailleurs sur certaines des déclinaisons mises en oeuvre durant l'automne (nouvelle entête de lettre, etc.).

# Qu'exprime le nouveau logotype de Rhône-Alpes ?

L'ajout rhônalpin (intérieur de la tache verte) joue sur une nature humanisée, symbolisée par un feuillage aux formes universelles dont les nervures évoquent l'émergence et l'épanouissement. La nervure principale a été courbée pour représenter le fleuve Rhône, scindant la région Rhône-Alpes en huit unités, huit départements.

Le graphisme commun (les trois taches de couleur) exprime, l'une, le territoire, les autres, les mains protectrices.

### La presse très mobilisée

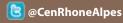
Sur les sites ou lors de rencontres spécifiques, la presse a été fréquemment mobilisée et a relaté de nombreuses actions, de nombreux chantiers menés par le Conservatoire, soit quarante articles, deux interviews radio et deux reportages de France 3.



Pour une meilleure compréhension locale des programmes de gestion de sites, voici plusieurs années que le plan de gestion synthétique est produit en complément du recueil technique dans lequel sont globalisées toutes les informations relatives au site. Cette production est devenue maintenant significative et quasi systématique.

Le Conservatoire est maintenant présent sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, des pages alimentées régulièrement comme l'est le site Internet

www.cen-rhonealpes.fr



Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Après la sortie du premier guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes sur un secteur de parc naturel régional, les monts d'Ardèche en 2011, le Conservatoire récidive en appui au projet de parc du Syndicat mixte des Baronnies provençales. Une autre collaboration avec le Syndicat du Haut-Rhône a abouti à la sortie d'un numéro sur le Haut-Rhône et ses remarquables zones humides périphériques, notamment la Chautagne et le marais de Lavours.



L'appui aux collectivités locales permet d'aller plus loin en matière de prise en compte de la biodiversité. C'est notamment une aide au montage de projet, à l'intégration des enjeux liés aux espaces naturels dans les procédures d'urbanisme, etc. L'accord cadre signé entre les conservatoires rhônalpins et *l'Agence de l'eau RM&C* en 2009 et des engagements forts de *la Région Rhône-Alpes* ont permis de développer une implication croissante auprès des communes et intercommunalités pour préserver les zones humides. Les pelouses ne sont pas en reste sur certaines zones dans cette volonté d'émergence de projets. D'autre part, la co-animation de mesures agri-environnementales est devenue l'un des savoir-faire majeurs du Conservatoire, en premier lieu dans le département de la Loire.

Les exemples d'interventions auprès des collectivités locales se multiplient.

**Dans l'Ain**, le suivi du montage d'un contrat corridor porté par le Grand Genève se poursuit, après une étude de faisabilité qui confirmait l'intérêt d'un tel programme. Toujours dans le Pays de Gex, la Communauté de communes a associé le Conservatoire à la rédaction de quatre plans de gestion dont un site de grande qualité : le marais de Tuteny.

Dans la Drôme, l'animation territoriale bat son plein : un gros travail d'accompagnement du syndicat en charge de l'élaboration du SCOT Rovaltain, avec une étude préalable sur la trame verte et bleue. Le Conservatoire est qualifié d'expert dans la co-construction d'un contrat corridor en lien avec les acteurs locaux.

**Dans l'Ardèche**, le Conservatoire appuie *le Syndicat des trois rivières* dans l'élaboration d'une stratégie d'intervention sur les zones humides, suite à l'approfondissement de l'inventaire sur ce territoire.

### SRCE - SCOT - PLU - TVB

Les préoccupations environnementales passent par l'apprentissage de ce langage spécifique!

A commencer par les grandes réflexions : le **schéma régio**-

nal de cohérence écologique (SRCE) se construit, le Conservatoire a participé à plusieurs réunions départementales. Les politiques de trame verte et bleue (TVB) se déclinent plutôt en objectifs opérationnels à l'échelle de territoires, avec un outil de "contrat corridor" proposé par la Région Rhône-Alpes.

A l'échelle intercommunale, les schémas de cohérence territoriale (SCOT) sont régulièrement suivis par les conservatoires, visant une meilleure prise en compte des réseaux de milieux naturels à enjeux.

Enfin à l'échelle des communes, deux tests d'appuis à l'élaboration d'un **plan local d'urbanisme** (PLU) ont apporté une ouverture nouvelle à travers les corridors écologiques.

### Aux portes du Pilat

En 2012, un partenariat a été mis en place avec *le Parc naturel régional du Pilat*. Celui-ci porte un projet de contrat corridor qui le pousse à sortir de ses limites administratives pour s'investir jusqu'au plateau mornantais et le nord de l'Ardèche. Il s'appuie sur le regard du Conservatoire qui contribue à l'animation dans les secteurs hors du parc auprès de plusieurs communes à enjeux.

L'implication conjointe sur Saint-Etienne Métropole permet d'être porteur d'un savoir-faire profitable à ce partenariat.



Rencontre entre deux territoires: dans le cadre du plan Rhône, avec la volonté d'impulser des projets de préservation de zones humides, les élus de Glun, Rochede-Glun et Mauves sont venus découvrir et s'inspirer du travail fait par le SMIRIL, au sud de Lyon.

A travers cette rencontre, le Conservatoire souhaitait renforcer l'échange et créer une dynamique de projet. L'enthousiasme et la bonne humeur étaient au



L'appui apporté à des programmes agricoles prend de l'ampleur depuis plusieurs années, avec un gros dossier que représentent les diverses MAEt sur lesquelles le Conservatoire apporte une vision complémentaire à celle des chambres d'agriculture. Quatre points majeurs à noter pour 2012 :

- **Premier concours "prairies fleuries"** en dehors d'un secteur de parc, sur le Haut-Bugey. L'initiative vient du Conservatoire, la réalisation s'appuie sur une collaboration avec *la Société d'économie montagnarde de l'Ain* et *la Fruitière de Brénod*. Une réussite!
- Poursuite des opérations agri-environnementales dans la Loire, l'Ain, l'Ardèche et émergence sur le Rhône, dans le vallon du Bozançon.
- Co-réalisation d'une cinquantaine de diagnostics d'exploitations avec la Chambre d'agriculture de la Loire sur la plaine du Forez, dans le cadre de MAEt, avec trois thématiques différentes abordées sur ce département : biodiversité, eau et corridors biologiques.
- Accompagnement d'un projet stratégique agricole de développement rural (PSADER) Drôme des collines où le Conservatoire apporte un appui pour la prise en compte des enjeux liés aux milieux naturels.

2012 a été une année charnière pour plusieurs programmes pluriannuels financés grâce à des fonds FEDER. Alors que le travail s'engageait sur les prairies du Massif central avec l'IPAMAC et sur Saint-Etienne Métropole, se clôturaient deux programmes régionaux bénéficiant de FEDER, l'un pour accompagner la mise en place du pôle gestion et structurer un réseau de gestionnaires, l'autre concernant RhôMéO. Dans le même temps deux Life nature étaient en réflexion ou prêts à s'engager. De tels programmes sont devenus déterminants pour aller plus loin dans la préservation d'espaces ou d'espèces, permettre l'expérimentation et le travail en profondeur, associant chaque fois de nombreux

### Autour du pôle gestion, un réseau rhônalpin de gestionnaires

autres acteurs.

En 2009, le souci de favoriser l'émergence d'un réseau d'acteurs et d'échanges de savoir-faire débouchait sur la mise en place d'un programme de quatre ans, objet d'une sollicitation FEDER et clôturé au 31 décembre dernier.

Il a permis de structurer la construction du pôle régional sur la gestion des espaces naturels, élément central de ce projet, et de soutenir l'organisation de huit journées d'échanges, d'éditer treize cahiers techniques et de publier une lettre d'information régulière sans oublier le redéploiement du Conseil scientifique vers une meilleure efficacité et la mise en place de divers outils de structuration de données.

Les avancées sont à la hauteur des attentes

### Le sud Ardèche à l'heure européenne

Une concertation s'engage avec les collectivités animatrices Natura 2000 (Syndicat mixte Ardèche claire, Syndicat intercommunal de découverte de l'environnement et du tourisme, Syndicat des rivières Beaume-Drobie, Syndicat de gestion des gorges de l'Ardèche). L'objet : monter un programme Life nature pour l'été 2013 afin de mieux travailler ensemble entre élus, professionnels du tourisme et de l'environnement. Il s'agit de mieux intégrer la biodiversité dans les projets de territoire, mieux accueillir les estivants dans le respect des populations locales et améliorer la qualité du cadre de vie support d'un développement durable.

### Assumer le rôle de porteur!

Si ces appuis européens sont devenus indispensables pour soutenir des efforts régionaux plus grands, les conservatoires jouent un rôle de plus en plus reconnu dans le montage, le portage puis l'animation de tels projets. Compte tenu de leur lourdeur administrative et du besoin de trésorerie qu'ils nécessitent, ces projets Life nature, FEDER ou autres ne peuvent être portés que par des structures "solides". La collaboration au sein du tissu associatif est alors de mise, l'avenir étant à une meilleure synergie entre acteurs des espaces naturels.







### Les terrains militaires du quart sud-est sont au vert!

Après une première tentative avortée, l'Union européenne a validé un projet de quatre ans coordonné par le Conservatoire de Rhône-Alpes. Il porte sur quatre sites expérimentaux : le camp de Chambaran (Rhône-Alpes), la base navale d'Aspretto (Corse), le site militaire du Mont-Caume (PACA) et le camp des Garrigues (Languedoc-Roussillon).

Au menu : des actions démonstratives de restauration et de conservation d'une biodiversité exceptionnelle mais aussi une intégration harmonieuse de ces enjeux de protection dans la gestion et les usages militaires.

Trois conservatoires sont porteurs d'actions dans ce projet : Corse, PACA et Rhône-Alpes ainsi que le Ministère de la Défense (MINDEF) et le Syndicat mixte des gorges du Gardon. Les instances militaires Corse et Languedoc-Roussillon sont aussi financeurs.



L'équipe du Conservatoire poursuit sa progression, au regard des nouveaux dossiers à traiter et des programmes pluriannuels engagés récemment, avec le souci de pérenniser au mieux les postes ouverts. De ce fait, l'équipe a évolué, passant à 41,2 équivalents temps plein sur l'année 2012. En complément, la participation du Conservatoire à la formation de futurs professionnels s'accroît avec l'accueil au sein de l'équipe de vingt-deux stagiaires dont une majeure partie en stage de fin d'études.

Plusieurs personnes avaient rejoint l'équipe en cours d'année 2011 pour un surplus d'activité et ont été pérennisées dans la structure, passant d'un statut de CDD à un CDI: Antony Garcia et Sylvie Duret dans l'Ain, Ludovic Bouquier dans la Loire, Céline Hervé et Cécile Barbier dans le Rhône, Benoît Martin, dans l'équipe travaux. Seule Marjorie Trubert a rejoint d'autres horizons professionnels après avoir participé à l'inventaire des zones humides de l'Ain.

Deux personnes sont venues rejoindre l'équipe durablement : **Isabelle Tézenas du Montcel** en appui à l'équipe administrative et **Perrine Paris-Sidibé** coordinatrice du projet Life défense nature 2 mil.

Notons également plusieurs contrats à durée déterminée pour répondre à des surcharges temporaires de travail sur certaines thématiques : **Sylvain Morel** sur des problématiques pastorales dans l'Ain, **Kristell Clary**, chargée d'étude dans l'Ain, **Justine François**, chargée de l'inventaire des zones humides du Rhône et **Nathanaël Picq** en appui temporaire à la filière communication en tant que graphiste.

Enfin, Romain Lamberet est revenu après une année d'étude qui lui permet de compléter sa fonction initiale de responsable de la filière travaux par une ouverture nouvelle pour le Conservatoire sur les sciences humaines et sociales.

### 2012, un bon cru pour les stages

Avec neuf stagiaires de plus qu'en 2011, l'encadrement de jeunes, réparti sur diverses personnes de l'équipe devient une activité encore plus importante. Voici la liste des personnes et des sujets traités :

Lise GAMELON	Inventaire of	des pelouses	sèches d	de la plai	ne de l'Aiı	n et du	Haut-Bugey,	comparaison

entre ces deux territoires

François AUBERT Bilan du suivi de l'écrevisse à pieds blancs sur le ruisseau de Fenières, propositions

de suivi et d'amélioration de la gestion dans le cadre de la révision du plan de gestion

Lilian BERARD Inventaire des pelouses sèches du département du Rhône

John CLULOW Méthode d'analyse de l'impact environnemental des activités du Conservatoire

Clément BLIN Elaboration d'une stratégie d'action pour la préservation des pelouses sèches

de la Costière rhôdanienne en Ardèche (participation à l'étude de faisabilité)

Bruno MARTIN Caractérisation du bon état écologique des lacs du Bas-Bugey

Alexis CALARD Expérimentation sur les landes de Montselgues

Julien RAPIAU Intégration des prairies naturelles dans les exploitations agricoles

Laura HOURY Suivi d'indicateurs de pression en zones humides

Charles GELEE Evaluation de l'impact de la fréquentation sur l'avifaune remarquable des dunes

des Charmes et de l'île de la Motte

Clémentine BEOLET Recherche sur le patrimoine culturel de Lhuis, en lien avec le site du lac de Millieu

Pierre PAYAN Au sein de l'équipe travaux Manon HAUDUROY Au sein de l'équipe travaux Manon TRESCOL Au sein de l'équipe travaux Florent ASTULFONI Au sein de l'équipe travaux Nicolas VANEL Au sein de l'équipe travaux Alexis RICHARD Sur le camp de la Valbonne Geoffrey CHOLLIER Sur le camp de la Valbonne Caroline ETIEMBRE Stage de découverte Violaine MECHIN Stage de découverte Alexis RICHARD Stage de découverte

Cécile PADEY Stage de découverte de l'activité du Conservatoire



Une sortie "libellules" profitant à une partie de l'équipe, encadrée par Daniel Grand, administrateur du Conservatoire et naturaliste expert des odonates.

### L'équipe présente au printemps 2013 à Vourles



**Audrey Alotto** Employée administrative



**Cécile Barbier** Chargée d'études Rhône



**Sébastien Barthel** Chargé de projets agri-environnement



**Fabien Billaud** Responsable projets Loire



**Ludovic Bouquier** Chargé d'études Loire



**Chrystelle Caton** Chargée d'études Rhône



**Rémi Clément** Chargé de secteur SIG réseau et chargé de projet



**Aline Cocco** Secrétaire polyvalente



**Hervé Coquillart** Directeur



**Delphine Danancher** Responsable scientifique



**Francis De Brou** Responsable projets Rhône et plan Rhône



**Rachida Desmazières** Secrétaire polyvalente



**Béatrice Dhennin** Directeur administratif et financier



**Frédéric Didier** Chargé de communication



Pascal Faverot Responsable de secteur communication et animation de réseaux



**Céline Hervé** Chargée d'études Rhône et Plan Rhône



Romain Lamberet Responsable travaux et chargé de projet sciences sociales



**Carol'Ann Ninku** Secrétaire aide-comptable



**Perrine Paris-Sidibé** Chargée de projet Life terrains militaires



**Alexandre Paule** Technicien travaux



**Laurent Poulin** Chargé de SIG réseau



**Edwige Prompt** Chargée de communication



**Cécile Racapé**Chargée de projet animation du pôle gestion



**Isabelle Tezenas du Montcel** Secrétaire aide-comptable



**Anne Wolff** Chargée d'études Loire

### Dans l'Ain, à Charnoz



**Emmanuel Amor** Chargé de projets



**Aurore Curton** Secrétaire polyvalente



**Sylvie Duret** Chargée d'études



**Benjamin Dutreige** Technicien travaux



**Mathieu Erny** Technicien pastoral



**Elisabeth Favre** Chargée de projets



**Antony Garcia** Chargé d'études



**Géraldine Garnier** Chargée de projets



**Nicolas Gorius-Ferrand** Chargé de projets



**Nicolas Greff** Responsable projets



**Benoit Martin** Technicien travaux et pastoral



**Sylvain Morel** Chargé d'études agri-environnement



**Lydie Renard** Chargée d'études



**Corine Trentin** Chargée d'études





**Emilie Dupuy** Chargée d'études



**Laurence Jullian** Responsable projets



**Marianne Georget** Animatrice PNA Apron



**Benoît Pascault** Chargé de projets



**Virginie Pierron** Chargée d'études



**Vincent Raymond** Chargé de projets

# lements financie

Pour 2012, le Conseil d'administration a arrêté les comptes sur un exercice assez équilibré, légèrement excédentaire malgré une masse salariale en progression. Plusieurs particularités contribuent de manière notable à ce résultat : en premier lieu une part d'autofinancement de certains projets, liée aux difficultés d'obtention de l'intégralité des subventions attendues sur certains dossiers et à quelques dépassements en temps de travail pour des raisons diverses.

En second lieu, une reprise sur provisions de 84 K€ a permis de ramener le résultat à une valeur positive. C'est entre autre une provision faite sur la fin du programme Life nature "apron du Rhône" qui a pu être reprise. A noter aussi l'existence de dépenses de 25 K€ faites sur l'exercice 2012, correspondant à des sommes mises dans des "réserves spéciales" à la fin des exercices précédents. Ces 25 K€ viennent dimi-

nuer d'autant le résultat de cet exercice pour le porter à 18 K€\*.

Question trésorerie, celle-ci est de plus en plus tendue en raison de difficultés d'obtention d'acompte vis-à-vis de certains financeurs. Cette situation se traduit par un résultat financier qui diminue d'année en année mais reste

toutefois légèrement positif.

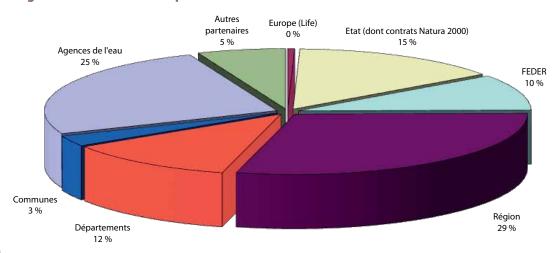
Pour mémoire, lors des exercices précédents largement positifs, plusieurs réserves avaient été dotées. Les deux principales correspondaient

 à une réserve pour faciliter les acquisitions foncières, avec une capacité à répondre plus rapidement aux opportunités;

à une réserve permettant de renforcer
l'équipe de direction.

La première est mise à profit de manière progressive, la seconde devrait se concrétiser avant la fin de l'année 2013.

### Origine des financements pour 2012



La répartition entre bailleurs est relativement stable par rapport aux années précédentes. L'apport relatif de la Région Rhône-Alpes augmente légèrement alors que celui de l'Etat diminue. La baisse relative de la part de l'Europe exprime une année intermédiaire entre le programme Life apron du Rhône qui s'est terminé et celui sur les terrains militaires qui s'engage.

Le graphe ci-dessous montre l'évolution du nombre de dossiers de financement et l'évolution du personnel au Conservatoire. L'écart de ces dernières années montre l'importance relative de plusieurs gros dossiers pluri-annuels occupant plusieurs salariés.

### Pour rappel en 2011 (et 2010):

 Région
 27 % (28%)

 Agences de l'Eau
 24% (24%)

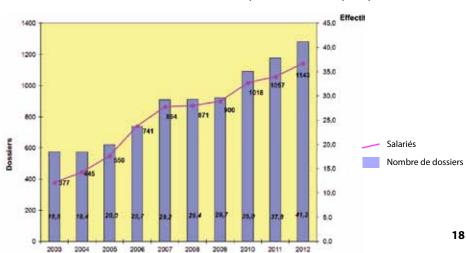
 État (+Europe)
 20 % (18%)

 Départements
 12% (13%)

 FEDER
 9 % (10%)

 Autres partenaires
 5% (4%)

 Communes
 3 % (3%)



Ain

Depuis l'origine du Conservatoire, l'Ain est le département dans lequel le nombre de sites en gestion et l'équipe affectée sont les plus importants. L'appui apporté aux collectivités locales pour une meilleure prise en compte de la biodiversité, et surtout des zones humides, contribue cette année encore à étoffer les plans de charge de chacun. Le travail de connaissance du patrimoine apportait lui aussi sa pierre à l'édifice avec la clôture de l'inventaire départemental des zones humides et la poursuite de celui sur les pelouses sèches, scindé par grands territoires. Pour mener à bien ce programme d'actions, les relations de confiance avec le Conseil général et son implication forte sont particulièrement appréciables, à l'heure où le schéma départemental des espaces naturels sensibles vient d'être validé.

Le travail sur le camp militaire de la Valbonne a t-il fait boule de neige ? Toujours est-il que la co-gestion de la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey est maintenant partie! Autre excellent départ : celui du concours agricole "prairies fleuries" dans le Haut-Bugey.

Sur le lac de Millieu, à Lhuis, c'est l'approche croisée sur le patrimoine qui est mis en exergue dans la rédaction du plan de gestion : un gros volet sur le patrimoine culturel ressort, lié notamment à l'usage du site pour la pisciculture et à la gestion **Dunes** des spécifique de l'eau. Cette approche renforce la motivation locale Charmes pour s'engager prochainement dans la restauration du site et sa Île de la Motte Prairies inondables valorisation. du Val de Saône Tourbière des Broues Lande tourbeuse des Oignons Marais des Bidonnes **Prairies inondables** Maais de Prodon du Val de Saône © CenRA Clairières de Sur Perruche Etang de But Oyonnax ( Marais de Fenières Marais de Vial Marais du **Barrage d'Intriat** Bourgen-Bresse Clairières du plateau Clairières du Crêt Marquet Prairies d'Echallon de Nantua Marais du Grand Pré Pelouse de la Côte Druet Clairières du Col Tourbière des Renons **Tourbières** des Monts d'ain de la Combe Etang des Loups Léchaud Pour Chavoley comme pour Cerin, c'est reparti pour un tour! Le plan de gestion vient d'être révisé mais l'évolud'Ambérieu-en-Bugey tion lente de ces sites a permis de caler Marais de Vaux des plans d'actions pour une durée de Ambérieu-en-Bugev Milieux alluviaux de dix ans plutôt que cinq. la rivière d'Ain Pelouses sèches de la Valbonne Lac de Chavoley Marais de Serrières de Briord Marais de Lavours Marais de Montbreyzieu Milieux alluviaux Tourbière du lac Chailloux Tourbière de Cerin Costière du **Bellev** du fleuve Rhône Bois de Laie Lac de Corne Boeuf Lac de Millieu 🌘 Marais de Virignin Marais de Conzieu Marais d'Archine Grotte de Glandieu et Morte de Glandieu Gorius Tourbière du Mont de Cordon

Pelouses sèches de Brégnier-Cordon

### L'ACTIVITÉ DANS L'AIN EN QUELQUES CHIFFRES

- 45 sites en gestion conservatoire,7 226 hectares concernés;
- la maîtrise d'usage concerne 3 822 hectares dont :
  - 3 558 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 264 hectares en propriété Conservatoire.

### Camp militaire de la Valbonne : premier départ en estive !

Certaines carences minérales observées chez les brebis à partir d'analyses de la laine ont incité le Conservatoire à engager une montée en estive du troupeau afin de diversifier l'alimentation. C'est sur un alpage savoyard que les moutons ont passé leur été, avec, au retour, un arrêt sur les pelouses de la Générale, à Montmélian, un "coup de dent" à la gestion du site par le Conservatoire de la Savoie.

Une nouvelle expérience pour les moutons mais aussi un moment fort pour les personnes encadrant la montée en alpage.

Sur le camp, le travail partenarial avec les autorités militaires et les divers organismes impliqués se continuait aussi avec la mise à jour du document d'objectifs et l'ajout de fiches actions sur les zones humides, notamment la lône du Grand-Gravier. Ces milieux avaient été peu pris en compte dans la gestion du site jusqu'à présent.

# Animation territoriale: essais transformés

Engager le contact avec les élus locaux, leur parler de leurs espaces naturels et s'immiscer dans les projets d'urbanisme existants ou en faire émerger, tel est l'enjeu déployé maintenant sur plusieurs dizaines de communes et d'intercommunalités. Cet accompagnement a notamment porté sur d'anciennes lagunes à Feigère, sur le domaine de la Praille avec le suivi de la rédaction du plan de gestion, sur la tourbière du Monthoud et la Léchère, à Ambérieu, en appui au Syndicat intercommunal de l'Albarine ou encore sur le Genevrey, une station remarquable de liparis de loisel. Sur ce dernier cas, le syndicat de rivière SIABVA a souhaité s'impliquer en direct et construire un partenariat avec l'agriculteur exploitant des terrains sur le marais.



Sur **les brotteaux de la rivière d'Ain**, le travail technique de révision du SAGE est terminé et l'accompagnement portait plutôt sur la préparation de la phase d'instruction administrative qui précède l'enquête publique.

Deux autres exemples sont à préciser : avec la Communauté de communes de Belley Bas-Bugey une étude d'opportunité est lancée concernant le Furans, un cours d'eau encore orphelin d'unité de gestion. Ce

travail pourrait déboucher sur un projet de gestion concerté dans les années à venir. Enfin, à Artemare, le Conservatoire appuie la commune pour le plan de gestion du Fierloz, un site d'intérêt géologique.

# Un appui plus global sur le Haut-Rhône

Une véritable cohérence territoriale a été trouvée avec le Syndicat du Haut-Rhône (SHR) mais aussi l'association Lo Parvi et le Conservatoire de la Savoie qui sont partenaires du plan d'actions en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône. A l'échelle de l'Ain, ce vaste programme inclut les sites déjà en gestion conservatoire d'Archine, de Virignin, et de Brégnier-Cordon. Il se complète de nouveaux plans d'actions en faveur des zones humides, des pelouses sèches et des plans d'eau. La méthodologie d'action est construite et partagée entre les trois opérateurs, chacun en assurant la mise en oeuvre sur son propre département, avec le SHR.

C'est dans ce contexte que vient d'être signée **une convention cadre** dans laquelle l'équipe de l'Ain est affichée en maîtrise d'ouvrage sur huit actions et est partenaire technique de deux autres, en plus de l'accompagnement territorial. Le SHR est impliqué dans le financement de ces actions. Le secteur était d'ailleurs à l'honneur en fin d'année lors de la sortie d'un guide du patrimoine naturel expliquant ses richesses et les liens qu'il y a entre les usages du territoire et la biodiversité.

### Le Bas-Bugey en haut de l'affiche

Un travail important a été réalisé sur le site Natura 2000 du Bas-Bugey avec la mise en oeuvre du document d'objectifs : l'animation de deux mesures agri-environnementales, la réalisation de vingt premiers classeurs à destination des élus communaux, présentant les enjeux liés à Natura 2000, au site du Bas-Bugey et aux espèces remarquables présentes sur chaque commune.



L'agrion hastée peut rejoindre ses congénères dans l'atlas des libellules de Rhône-Alpes après la confirmation de sa présence sur une tourbière du Bugey, troisième donnée pour l'Ain concernant cette espèce!

Deux nouveaux sites conservatoires émergent des échanges locaux : d'une part le marais de Montbreyzieu, sur les communes de Contrevoz et Saint-Germain-les-Paroisses. Une notice de gestion est rédigée et des discussions sont en cours concernant la restauration à venir ; d'autre part le lac de Corneboeuf, à Colomieu. Ici, l'hypothèse de restaurer le site préalablement aménagé par les chasseurs est en discussion, l'appui sur une analyse hydrologique étant envisagé, avec un retour souhaité vers un fonctionnement plus naturel.

Enfin, sur **la précieuse tourbière de Cerin**, un contrat Natura 2000 a été engagé avec comme objectif de relancer des travaux de restauration par arrachage de la bourdaine.

### Des glaïeuls difficiles à suivre

Le partenariat avec *le Conservatoire botanique national alpin* se poursuit concernant la préservation du glaïeul des marais. Cette fois c'est pour définir une méthode scientifique de suivi de l'évolution de l'espèce. La conclusion est éloquente : dans l'Ain, la densité des popula-

tions est trop faible et la variabilité annuelle trop forte pour disposer d'un





Le premier plan de gestion vient d'être validé sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey. Cet espace précieux à la fois pour la défense nationale et pour la biodiversité est maintenant géré de manière plus écologique, avec un regard très positif de l'autorité militaire présente et un financement provenant du fonds d'intervention du MINDEF. Fauchage et pâturage vont alterner durant les prochaines années. Les premiers travaux d'arrachage de ligneux ont eu lieu cette année.

échantillonnage suffisant ! Sur le terrain, le constat montre toutefois que la gestion permet de maintenir l'espèce, avec de nouvelles conventions d'usage signées sur les clairières de Perruche, à Arbent. Le tiers des stations connue de cette magnifique plante est ainsi sous la surveillance du Conservatoire. A noter: une nouvelle collaboration se met en place avec le Centre régional de la propriété forestière.

### La géologie entre en opérationnel

A partir de l'inventaire régional du patrimoine géologique puis du croisement avec les données d'écologie, cinq sites ont été identifiés et pris en charge. La volonté vient au départ du Département, très impliqué sur ce projet. Des contatcs ont été pris avec les communes, tous positifs, un programme pluriannuel devrait se structurer en 2013.

### Comprendre l'hydrologie des zones humides

Pour approfondir la connaissance du fonctionnement de tourbières, plusieurs études ont été réalisées ces dernières années et permettent d'améliorer ou de rectifier la gestion. Sur le marais de Vaux, une telle réflexion amène à constater le besoin d'une meilleure coordination sur l'ensemble du marais, éviter les opérations menées de manière trop empirique et prioriser les actions.

Sur la tourbière de Rougemont une importante restauration hydrologique a été faite, avec plusieurs seuils qui semblent conforter le niveau d'eau et maintenir le solidage.

Même chose sur la Béroude : des bouchons réalisés sur des drains mais à une moindre échelle, avec un broyage des touradons.

Sur Colliard, l'analyse des macrorestes

Une réflexion a été engagée durant l'année et se poursuit sur 2013, autour du conseil scientifique et quelques autres participants volontaires, afin de mieux évaluer les interactions entre les troupeaux entretenant les pelouses et les vertébrés sauvages s'abritant sur le site.

par Pierre Goubet montre l'existence d'anciennes fosses d'extraction de la tourbe et la présence ancienne du fameux Carex limosa qui redonne tout son intérêt à l'idée d'un décapage.

Et pour couronner le tout, les sites de la Béroude et de Colliard devenaient terrains d'étude pour une formation proposée par l'Atelier technique des espaces naturels. Le Conservatoire s'est associé au Pôle relais tourbières pour conduire cette formation, en octobre, trois mois après la tenue des rencontres tourbières à Hauteville-Lompnes.

### Des travaux en tout genre

réouverture d'une mare sur le marais

de Conzieu :

**Des prospections ont** été relancées concernant les chauves-souris, avec un travail du Comité départemental de spéléologie

Bugey. De nouveaux inventaires sur 13 églises et 20 grottes, dont certaines n'avaient fait l'objet d'aucune observation depuis 1967. Même si aucune découverte exceptionnelle n'en ressort, la remise à niveau des connaissances était nécessaire.

- révision du plan de gestion sur le marais d'Archine, le lac Chailloux;
- partenariat agricole pour le fauchage de parcelles de l'étang des Loups, des marais de Conzieu et de Vaux :
- travaux sur des zones humides à Serrières-de-Briord, après la validation du second plan de gestion;
- mise en place d'une grille pour obturer l'entrée de la grotte de Glandieu... sauf pour les chauves-souris.



### Prairies fleuries : un concours en couleur!

Sortir des parcs naturels régionaux à l'initiative de ce concours et tester l'expérience sur de nouveaux territoires : l'idée a fait son chemin, avec l'appui du Parc naturel régional du Haut-Jura, Scopela, la SEMA et la Chambre d'agriculture et surtout l'excellent accueil de la Fruitière de Brénod. Sept exploitants étaient fiers de mettre en jeu leurs prairies et de participer surtout à ce dialogue qui permet de dépasser les clivages agriculture/environnement. Des exploitants étaient demandeurs de formation sur les prairies naturelles. Une réussite qui devrait être réengagée en 2013, mais cette fois sur le plateau du Retord et surtout en intégrant le concours national! L'animation foncière relancée l'an dernier commence à porter ses fruits. Cinq secteurs étaient concernés : la haute vallée du Doux et de l'Eyrieux, les hauts bassins de la Loire et de l'Allier, la plaine entre Aubenas et Voqué, les garriques du sud et la Costière du Rhône, avec plusieurs acquisitions et conventions d'usage passées au cours de l'année. A titre d'exemple, sur le plateau de Saint-Agrève, l'enjeu de cette animation est la reconquête de tourbières vouées à une restauration prochaine.

Parmi les principaux partenariats développés durant l'année, l'implication auprès du Syndicat mixte Eyrieux clair, du Syndicat mixte Ardèche claire et du Parc naturel régional des monts d'Ardèche a permis une forte prise en compte des zones humides dans les préoccupations territoriales.

Suc de Clava Le panneau pédagogique sur les Narcettes a fait Colline du son temps depuis 1998! Châtelet Il vient d'être changé Annonay et complété par une nouvelle création expliquant le fonctionnement hydrologique de la tourbière. Quelques travaux ont été réalisés sur le sentier soumis à l'érosion.



© A. Paule - CenRA

Tourbière de Geneste, de la Vestide et des Narces

Toubière de Sagne Redonde

Tourbières de la Verrerie, du Font de l'Aigle

et de Prat sauvage

Mares de la plaine

Privas

du Regard

Zones humides de la plaine d'Aubenas à Vogüé

Landes de Montselgues et Tourbière des Narcettes

Tourbière de la Vernède

Tourbière de Chabreille Tourbière des Granges de la Rouveyrette

> Grotte des Assiettes

Grotte des

Le travail mené avec les spéléologues sur le secteur de Grospierres avance: après une expertise globale et une journée de concertation entre acteurs, il n'est plus imaginable de stigmatiser le monde de la spéléologie comme élément perturbateur pour les chauves-souris. Au contraire, ces partenaires, soucieux de préserver des concrétions, ont déjà fermé plusieurs grottes à la circulation. Un diagnostic est engagé

### L'ACTIVITÉ EN ARDÈCHE **EN OUELOUES CHIFFRES**

- 15 sites en gestion conservatoire, 795 hectares concernés ;
- la maîtrise d'usage concerne 412 hectares dont:
  - 372 hectares bénéficiant d'une convention d'usage ou d'un bail emphytéotique,
  - 40 hectares en propriété Conservatoire.



Les zones humides de la vallée de

l'Eyrieux ont fait

l'objet de fortes

implications.

L'azuré des mouillères a la vie belle sur les tourbières de la Verrerie, du Font de l'Aigle et de Prat sauvage! C'est du moins l'objectif recherché: la préservation de ce papillon et surtout le maintien de corridors biologiques entre zones humides pour favoriser les échanges entre populations. Le travail s'est pour l'instant concentré sur les rencontres avec les acteurs locaux, la présentation du projet et une première approche de l'animation foncière. Il en ressort pour l'instant quelques accords oraux avec des propriétaires qu'il convient de concrétiser durant l'année 2013. Un travail de cartographie de la végétation a permis de structurer la connaissance, notamment autour de la présence de l'azuré et de sa plante hôte, la gentiane pneumonanthe.



### Poursuite du travail sur le plateau de Montselgues

Le Conservatoire est présent depuis de nombreuses années sur ce secteur en collaboration avec la Commune. Après un précédent programme Life nature, l'expérimentation menée sur les landes montagnardes se poursuit. Outre le suivi agro-pastoral et celui de la végétation, un approfondissement particulier a été mené sur les insectes. Le nombre de parcelles expérimentées a été réduit, d'un commun accord avec les éleveurs afin de limiter le budget. Globalement, les résultats mettent

en évidence que la croissance et le développement horizontal des ligneux bas, particulièrement les genêts purgatifs et à balai, restent mal maîtrisés sur certaines parcelles si les pressions de pâturages sont insuffisantes et en dehors des périodes d'appétence (au printemps, lorsque les jeunes rameaux sont peu lignifiés). Ce travail est cofinancé dans le cadre du plan pastoral de territoire proposé par la Région Rhône-Alpes, animé par le Parc des monts d'Ardèche et la Chambre d'agriculture, avec l'État au titre de Natura 2000.

Sur la tourbière des Narcettes, à Montselgues, un protocole expérimental a été mis en place pour évaluer l'impact du pâturage sur les gentianes. Les résultats sont éloquents : le pâturage caprin reste peu impactant, les animaux ayant tendance à garder la tête haute pour manger. En revanche, les brebis consomment les gentianes, jeunes ou en fleurs. Les exclos restent alors la solution!

### Les pelouses de la Costière rhodanienne

Une étude de faisabilité a été lancée pour préserver et valoriser ces milieux secs. Le Conservatoire botanique national du Massif central est fortement impliqué, caractérisant de manière précise ces pelouses. Un groupe de travail constitué de divers gestionnaires et autres usagers de ce territoire carrefour



entre la Drôme, l'Isère et l'Ardèche suit ce travail. Le Conservatoire était déjà présent sur une petite partie du secteur : la colline du Châtelet, connue pour ses floraisons de gagées de Bohème. En 2012, le terrain a donc été élargi et les contacts ont été engagés avec les chasseurs, les viticulteurs et les élus des communes.

# L'heure est à la réflexion à Païolive!

De nouveau, le sentier scénographique sur les chauves-souris a subi des dégradations et du vol de matériel. Une discussion avec les acteurs locaux s'engage pour une remise en service ou un démantèlement des installations au regard d'appréciations contrastées sur cette réalisation.

Concernant les clairières, l'heure était au bilan d'expérimentation : depuis l'état des lieux de 2005, l'hypothèse de réinstallation d'espèces de milieux ouverts (plantes et papillons) ne s'est guère concrétisée. Ce sont plutôt des espèces de transition qui ont été relevées, avec une dynamique de fermeture toujours forte et des perspectives peu encourageantes.

### Divers chantiers d'entretien

Comme chaque année, plusieurs chantiers ont eu lieu. Par exemple, sur la tourbière de la Verrerie, une reprise du linéaire de clôture, le curage des fossés d'arrivées d'eau et la création d'un barrage visuel pour limiter l'accès aux véhicules motorisés ou encore l'arrachage des accrus de pins sylvestres sur la tourbière de Sagne-Redonde.

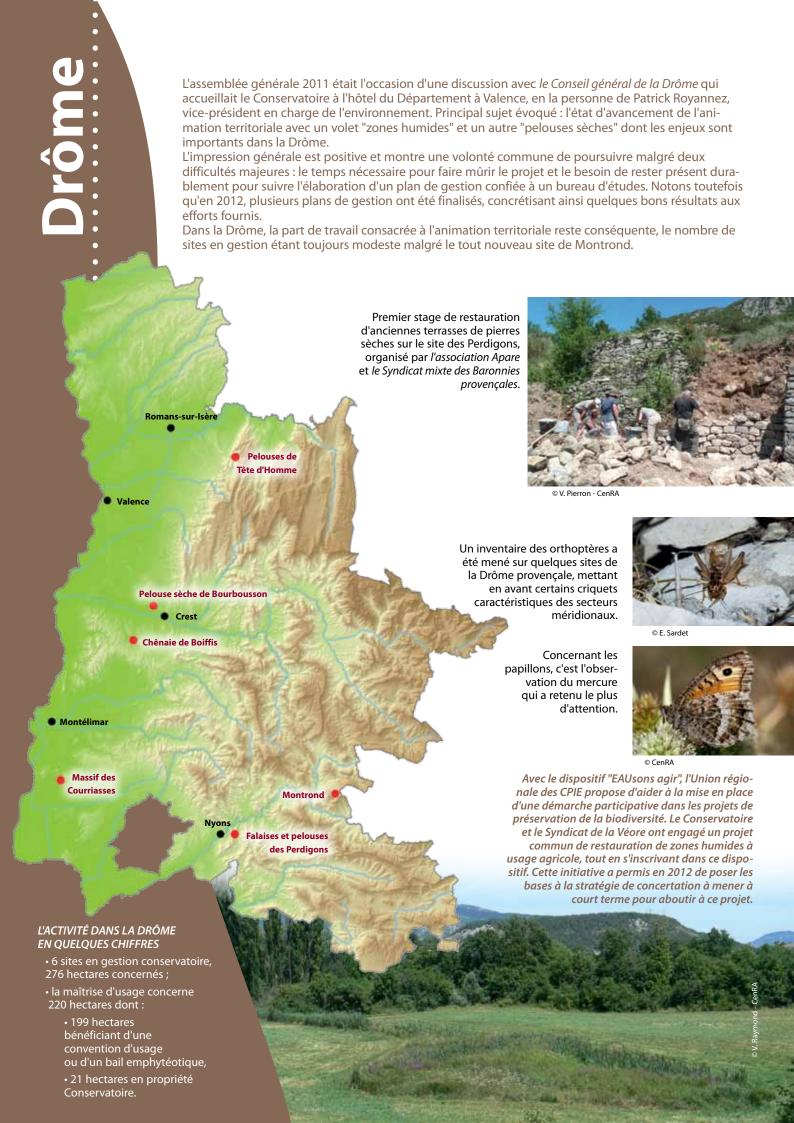
Dans le secteur de Joyeuse

et de Lablachère, ces plateaux



**Revaloriser les Gras** 







Une collaboration originale avec la MFR de Mondy: une nouvelle étude diagnostic est lancée sur un secteur de roselière avec les étudiants de BTS "gestion et protection de la nature", avec l'appui du Conservatoire.

# Un volet plus social dans les projets en émergence

C'est une caractéristique qui s'affirme en 2012 : l'approche sociale dans les projets, liée à la sensibilisation du public, à une meilleure réappropriation par les habitants, à une volonté d'associer les citoyens est beaucoup soutenue par les élus.

Autre caractéristique qui ressort du travail d'animation territoriale : la disparité d'échelle, allant de petits sites avec un contact avant tout communal à un rôle d'expert sur des procédures territoriales de type SCOT. Ainsi, un gros travail d'accompagnement est fait sur le schéma de cohérence territoriale du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche, porté par le Syndicat mixte du même nom. Une réflexion liée aux connexions écologiques au regard de l'urbanisation croissante de ce secteur proche de Valence se concrétise par la co-construction d'un contrat corridor et un futur programme d'actions. Autre projet de SCOT suivi par le Conservatoire, celui sur les rives du Rhône.

### La Tête d'Homme en révision

Le plan de gestion de ce site en piémont du Vercors faisait l'objet d'une révision cette année. Entre autres réflexions, l'idée de proposer à la commune de s'impliquer sur une extension de ce site mais une autre organisation sera à étudier. Sur le terrain, les élèves de la Maison familiale et rurale de Mondy ont participé à un chantier de coupe du buis, les branches sectionnées étant mises à l'extérieur de la parcelle.

Certains ligneux occupant les herbages maigres ont d'ailleurs été supprimés afin de faciliter l'accès aux troupeaux pâturant le site. Enfin, notons la création d'une petite brochure et l'organisation pour la troisième année de la fête de la nature.



### Au coeur des chênaies

Un débroussaillage du buis dans la Chênaie de Boiffis a été réalisé en régie. Malgré la croissance lente de la plante, l'enjeu de maintenir des pelouses à cytises de Sauze et à longues feuilles impose d'intervenir régulièrement. Plus au nord, le site de Bourbousson a nécessité de plus amples interventions : outre une coupe d'éclaircie dans la chênaie pour favoriser là aussi les pelouses, les travaux consistaient surtout à supprimer deux plantes exotiques envahissantes, l'ailante et l'arbre à perruques. Une bâche installée sur la placette limite la repousse.

### Montrond et Perdigons, même combat

Il était nécessaire de finaliser le montage partenarial et multi-sites d'un contrat de biodiversité pour lancer les premières opérations de gestion. L'enjeu : **une mobilisation collective autour des communes** de Verclause et de Châteauneuf-de-Bordette, du Conservatoire, avec l'appui de l'ADEM, du Département, de la Région Rhône-Alpes et du Syndicat mixte des Baronnies provençales afin d'éviter la fermeture de ces magnifiques parcours pastoraux.

En parallèle, une étude croisant plusieurs critères écologiques, portée par *le Conservatoire botanique alpin* en lien avec *le Syndicat mixte des Baronnies provençales* et *le Conservatoire de PACA*, a fait émerger dix sites majeurs dont quatre en Drôme, les autres en PACA.

De belles perspectives sont à co-construire pour ces espaces de grand intérêt.

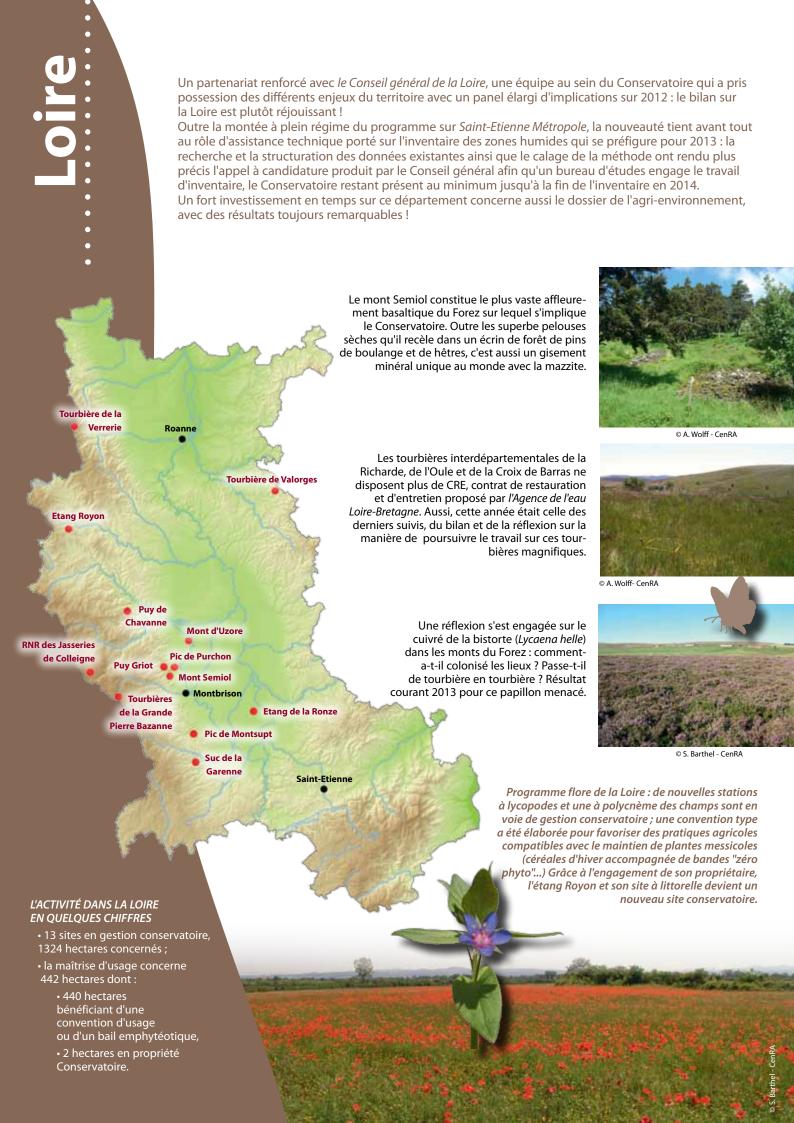
### Des chantiers pédagogiques

Les élèves de la Maison familiale et rurale de Richerenches sont intervenus une nouvelle fois sur le site des Perdigons (installation d'une clôture de séparation de parcs de pâturage et restauration de pelouses sèches) et sur le site des Gleizes, une parcelle privée située à proximité (réouverture de pelouses avec coupes de pins sylvestres). Cet année, leur intervention s'est prolongée par un chantier atypique d'éclaircies pratiquées sur de vieux châtaigniers afin de les remettre en lumière. Cette collaboration régulière s'est traduite par la mise en place d'une convention de partenariat technique et pédagogique en début 2013.



Les Baronnies provençales





### Saint-Etienne Métropole: un contrat corridor qui fonctionne!

Le travail sur les connections qui sont l'objet de ce programme entre les monts du Lyonnais, du Forez et du Pilat est maintenant bien parti. Un travail d'animation s'est déployé auprès du monde agricole avec comme outil majeur : la MAEt.

L'initiative du Conservatoire d'engager une MAEt qui soit inter-départementale et de relier ainsi les connections autour du Gier avec l'espace naturel sensible du Bozançon, dans le Rhône, a d'ailleurs été payante : une première année de contractualisation plutôt réussie avec encore plus de forces vives fédérées à ce projet. Le plan de gestion démarré en 2011 sur les milieux ouverts (landes et friches) a été terminé.

Toujours dans ce même programme, un travail plus fouillé a été mis en oeuvre sur les communes de Saint-Maurice-sur-Dargoire et de La Fouillouse en pleine révision de leur PLU : l'accompagnement des élus visait l'intégration de la fonctionnalité écologique dans le document d'urbanisme mais aussi d'apporter une vision différente et appréciée des enjeux sur les communes. Pour le Conservatoire, c'est aussi une exploration du champ des possibles, au plus près des décideurs locaux et des cabinets d'urbanisme chargés du PLU.



### Du haut des pics basaltiques...

La série de monts, sucs, puys et pics en gestion conservatoire s'étoffe. De nouvelles conventions sont signées sur les monts Semiol et d'Uzore avec, à venir, un nouveau plan de gestion. L'implication de la SAFER dans l'animation foncière a été une impulsion nécessaire. Sur le suc de la Garenne, à Chenereille, un effort de diagnostic détaillé des habitats a précédé la prochaine révision de la notice de gestion.

Sur le puy de Chavanne, le Conservatoire a apporté sa pierre à l'édifice lors d'un chantier bénévole organisé par la commune et complété d'un chantier école avec la Maison familiale et rurale de la petite Gonthière.

A Saint-Georges-Haute-Ville, cette fois c'est le Montclaret et la géologie qui sont à **l'honneur** sous le regard bienveillant de son confrère le Montsupt. La réflexion multipartenaire engagée en 2011 se concrétise en un sentier d'interprétation long de trente millions d'années dont l'installation sera effective avant l'été 2013.

### ... et des monts du Forez

Des objectifs ambitieux sur l'une des rares réserves naturelles régionales pilotée par le Conservatoire, également "vitrine" pour les hautes chaumes du Forez : le plan de gestion a été validé ; un important transect est mis en place pour suivre l'évolution de la mosaïque de milieux ; une étude a débuté, avec la Chambre d'agriculture, pour élaborer des scénarios de reprise de l'activité pasto-

Sur la Grande-Pierre Bazanne, une réunion a été programmée avec les propriétaires pour mettre en place un nouvel accès d'exploitation qui limite la circulation motorisée et rend plus cohérente l'organisation du pâturage par rapport aux points d'eau. Des panneaux fraîchement mis en place réaffirment l'enjeu pastoral du secteur.



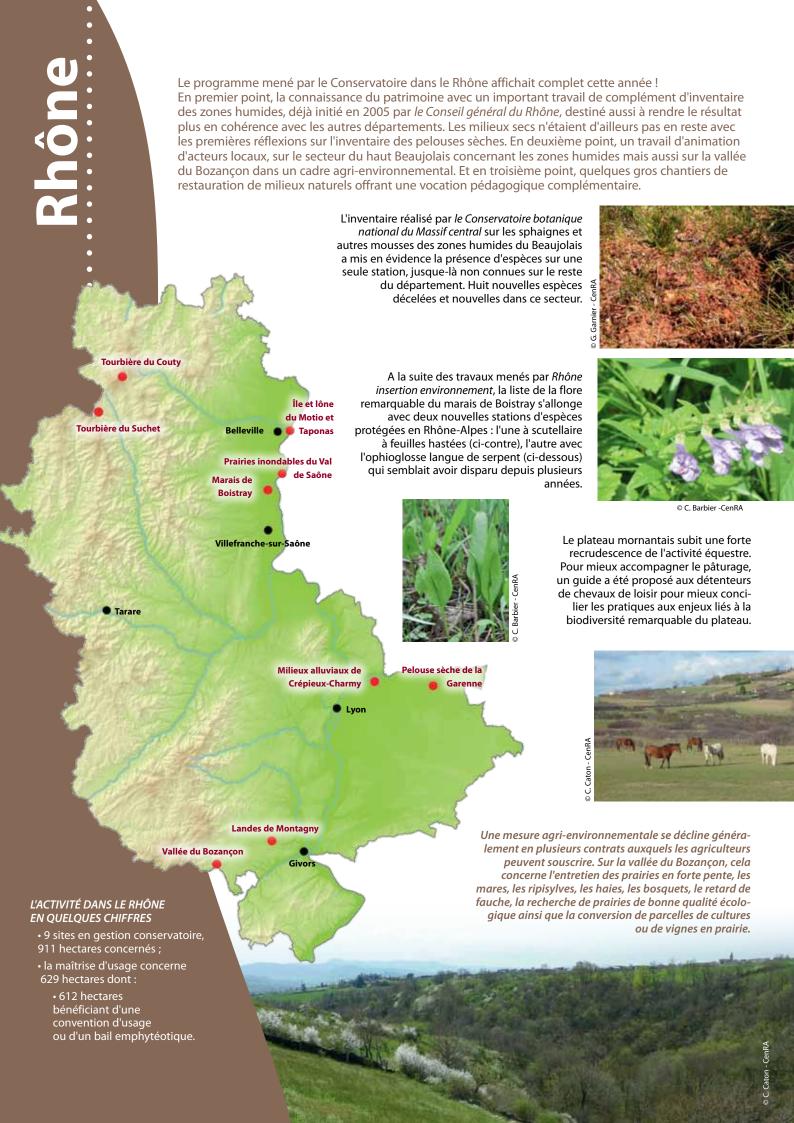
Toujours dans le registre agricole, une estive de 30 hectares a été remise en état sur les monts de la Madeleine, les landes à éricacées étant, par la suite, investies par trois éleveurs différents. Autre accompagnement d'exploitants : dans le Pilat, sur l'estive de Salvaris, avec un travail sur des points d'eau au double intérêt naturaliste et agricole.

### L'étang de la Ronze mis assec

Une nouvelle vidange a été faite en fin d'année, un assec plus long en prévision d'interventions sur les cheneaux, un réaménagement de la pêcherie et une prolongation du fossé de vidange en hiver. Bambou et renouée n'étaient pas à la fête du fait d'un chantier école d'arrachage mécanique, pour le premier, et manuel, pour la seconde. Des bouturages de saules sont venus remplacer ces espèces asiatiques. Enfin une réflexion s'engage sur la pérennisation de l'activité économique sur ce site, après le départ en retraite du fermier gestionnaire de la pisciculture.







### Que d'eau dans le Beaujolais!

A la suite de la validation du plan de gestion du réseau de zones humides de têtes de bassins versants du haut Beaujolais, les acteurs du territoire sont mobilisés. Ce document cadre, concernant 17 communes et 26 zones humides dont une dans la Loire, a permis de lancer une campagne active d'animation auprès des élus, propriétaires et exploitants, en collaboration avec les structures porteuses d'un contrat de rivière concernées et la Chambre d'agriculture. Il se décline maintenant en plusieurs notices de gestion et protocoles de suivis scientifiques pour les premiers sites. En ce début de programme, les partenariats se tissent et les actions de gestion se dessinent pour 2013.



La tourbière du Couty, en gestion conservatoire depuis plusieurs années, fait figure de vitrine au sein de ce réseau, tant en termes de retours d'expériences de gestion que d'accroche pour les acteurs locaux.

### De la clairière à la chaudière

La vallée du Bozançon a été le théatre de quelques lourds travaux durant 2012 : restauration de landes avec coupe de résineux sur la commune de Riverie, éclaircie de douglas et recréation de clairières à Saint-Didier-sur-Riverie. Le Conservatoire a privilégié le débardage à cheval dans ces terrains difficiles en raison de la forte pente et le partenariat avec les Brigades vertes de *Rhône insertion environ-*



*nement* pour valoriser les sous-produits en plaquettes de chauffage.

Un autre chantier, plus modeste, concernait une mare autour de laquelle les élèves de la MFR de la Petite Gonthière ont réalisé un plessage de sécurité et une coupe de frênes pour faire revenir la lumière.

Notons enfin l'important travail relationnel engagé dans le cadre d'une MAEt sur ce secteur afin de répondre aux besoins d'entretien difficile de prairies très pentues. Le Conseil général du Rhône a choisi de s'engager auprès des agriculteurs pour cofinancer les indemnisations aux côtés du FEADER, la Région Rhône-Alpes prenant le relais sur les parcelles hors de l'espace naturel sensible. Notons l'appui important de la Communauté de communes du pays mornantais et de la Chambre d'agriculture.

### Aux abords des cours d'eau

Les axes Rhône et Saône sont de précieux espaces pour la nature avec beaucoup de zones humides annexes mais aussi des milieux sur sables ou galets plutôt secs.

• En bordure de Saône, Boistray est l'un des marais les plus vastes du département, avec un investissement du Conservatoire depuis 1996. Cette année, une expérience grandeur nature s'est pratiquée afin de trouver une issue viticole aux petites balles rondes produites lors de la fauche. En parallèle, un partenariat a été engagé avec le centre équestre de la commune. Le torcol fourmilier est un nouveau compagnon sur le site depuis 2012 ; les suivis attentifs du cuivré des marais, un papillon rare, et de la fritillaire pintade, une plante protégée, montrent des effectifs qui semblent se maintenir.

- Toujours sur les bords de Saône, les lônes du Motio et de Taponas ont fait l'objet d'une sortie découverte avec *l'association Paysages Beaujolais*. Sur ces bras secondaires de la rivière, le suivi scientifique concerne avant tout l'évolution de la sédimentation et de la végétation aquatique.
- 2012 était l'année de bilan de la MAEt sur le Val de Saône, avec un résultat mitigé et une nouvelle campagne envisagée pour la suite.



• Sur le Rhône, deux sites proches de l'agglomération lyonnaise sont suivis : Crépieux-Charmy, le captage d'eau potable du *Grand Lyon* exploité par *Véolia Eau*, et les champs captants de la Garenne.

Pour le premier, le plan de gestion a fait l'objet d'un bilan et d'une révision avec un nouveau programme d'actions qui s'étalera entre 2013 et 2017. Une espèce nouvelle de libellule a été décelée : le gomphe semblable, très rare pour le Rhône, alors que le pic noir a été constaté comme nicheur.

Pour le second, la végétation est régulièrement suivie, notamment l'orchis à odeur de vanille dont la population réagit bien à la gestion pratiquée.



© O. Caparros

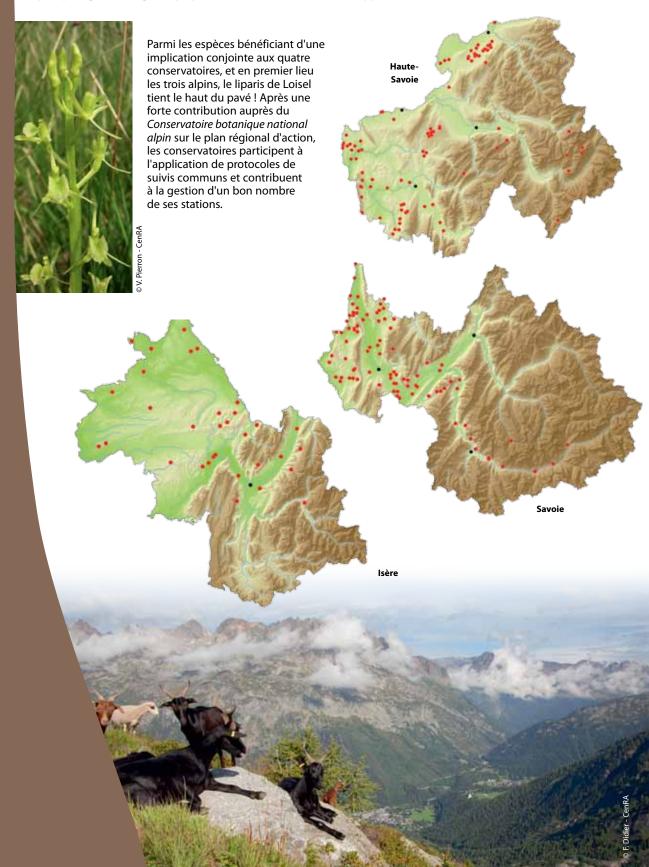
# Les PENAP de l'Ouest lyonnais



Cette démarche, pilotée par le Conseil général, vise à mettre en valeur des espaces agricoles et naturels péri-urbains. Le Conservatoire a apporté un appui en définissant les périmètres possibles de ces zones sur l'Ouest lyonnais. Des zones noyaux à forts enjeux environnementaux ont été mises en évidence.

Un tel travail a été mené en lien étroit avec la Chambre d'agriculture, le CRPF, les associations environnementales et les quatre contrats de rivières du secteur. Les périmètres ainsi proposés ont été soumis au Conseil général puis aux communautés de communes et communes concernées qui décident ou non de suivre ces préconisations. Sur cette base, un programme d'actions sera défini en 2013.

Les conservatoires départementaux de l'Isère, la Savoie et la Haute-Savoie sont partenaires du Conservatoire de Rhône-Alpes depuis de nombreuses années. Les relations sont permanentes, de l'implication statutaire réciproque dans les conseils d'administration aux nombreuses collaborations techniques et montages collectifs de programmes régionaux. Pour 2012, le travail collectif qui a largement occupé les quatre Conservatoires s'est traduit par une reconnaissance des conservatoires, elle-aussi collective, de leur expérience, de leur expertise et de leur rôle de relais des politiques publiques. Un agrément a été délivré conjointement par *l'Etat* et *la Région Rhône-Alpes* dans la continuité de ce travail. Autre élément déterminant à cette échelle : le changement progressif des noms et logotypes aboutissant à un nouveau paysage graphique pour les conservatoires d'espaces naturels rhônalpins dont Asters et Avenir qui ont associé à leur nouvelle appellation l'acronyme initial. L'action des trois conservatoires départementaux est détaillée dans leurs rapports d'activité mais voici quelques grandes lignes qui permettent d'avoir une vision approchée de leur activité.





L'année qui vient de s'écouler a vu aboutir un nouveau projet associatif, revisitant de manière collective les fondamentaux qui fondent l'association et structurant l'activité autour de quatre missions:

- la préservation et la gestion des milieux naturels et des espèces ;
- le conseil et l'appui aux politiques territoriales;
- l'expertise scientifique et technique;
- la pédagogie et la communication.

La mission confiée par *l'Etat* de gestion des **neuf réserves naturelles de Haute-Savoie**, dont près de 21 000 hectares en montagne, place Asters au premier rang des gestionnaires d'espaces naturels. Avec plus de 36 équivalents temps plein sur l'année, Asters pilote un panel important d'actions dont voici les plus marquantes pour 2012 :

- une nouvelle impulsion donnée au comité scientifique des réserves naturelles ;
- une belle année pour **le gypaète barbu**, avec plusieurs naissances et l'appui d'Asters aux projets de réintroduction du rapace dans le Vercors et dans les Causses;
- un autre programme "espèce" sur la loutre d'Europe qui se termine avec de nombreuses connaissances engrangées et des éléments de sensibilisation;
- Sur 340 actions de sensibilisation à l'environnement, soulignons l'opération de sciences participatives "sentinelles du lac" associant deux classes de 6è et CM2 collectrices de données scientifiques sur le lac d'Annecy;
- 17 territoires sur lesquels Asters est chargé d'une mission d'animation territoriale (docob ou Natura 2000) et 26 sur lesquels l'association vient en appui des collectivités;
- la mise en ligne d'un site Internet sur la flore de Haute-Savoie, réalisé avant tout grâce aux données de Denis Jordan.

Les zones humides constituent le domaine d'activité historique des conservatoires et reste aujourd'hui une priorité dans les trois départements. Outre le nombre de sites "mouillés" (marais, tourbières, lônes...) en gestion conservatoire, l'éventail de dossiers d'appuis aux collectivités locales pour une meilleure préservation des zones humides s'est encore élargi.

Quant aux inventaires départementaux, ceux-ci sont effectifs et en usage.

Quant aux inventaires départementaux, ceux-ci sont effectifs et en usage. L'Isère a complété ce travail passant à plus de 48 000 hectares concernés. En Haute-Savoie, l'actualisation s'est fait sur le bassin Fier et Lac avec 400 zones humides ainsi prospectées.



Dans la continuité des inventaires engagés en 2009, le CEN Isère a conduit en 2012

plusieurs opérations visant à la prise en compte de la biodiversité des pelouses et coteaux secs. Les premières rencontres régionales organisées en septembre à Montalieu-Vercieu en partenariat avec le CEN Rhône-Alpes et Lo Parvi ont connu un franc succès: 105 personnes le premier jour et 70 pour les visites de terrain, pour un thème encore peu médiatisé à ce jour!

La première journée en salle a permis de mieux cerner les enjeux de ces habitats méconnus et de présenter la trame d'un projet de plan d'actions régional de préservation des pelouses sèches.

L'engagement du CEN Isère dans l'animation de « MAEt pelouses sèches » en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'ADABEL et avec le soutien financier du Département de l'Isère et du programme LEADER piloté par Espace Belledonne, constitue un élément fort des premières déclinaisons opérationnelles de ce plan. L'animation locale de cette opération s'est traduite par l'accompagnement des agriculteurs candidats à la contractualisation des mesures, l'animation de collectifs communaux et l'analyse des pratiques actuelles et de leurs impacts sur le patrimoine naturel.

Le bilan de cette première année est encourageant avec 280 hectares contractualisés sur la mesure « prairie fleurie » et 2,5 hectares sur la mesure « retard de pratiques » concernant 21 exploitants sur 4 communes.



En 2012, plusieurs actions ont été conduites afin d'accentuer l'appui aux collectivités, notamment la finalisation de la concertation en vue d'une cartographie départementale des corridors qui sera suivie en 2013, à l'initiative du Conseil général, par un accompagnement des collectivités dans la mise en place d'un droit de préemption lié aux ENS.

Les corridors étaient aussi en première ligne lors d'une journée spécifique montée en association avec la FRAPNA à destination d'élus locaux et avec l'engagement d'une nouvelle exposition sur cette thématique.

L'année a été marquée aussi par quelques faits d'ampleur :

- l'arrivée d'un nouveau directeur, Régis Dick, en remplacement de Xavier Gayte qui rejoint son pays natal, le Gard;
- la signature d'un plan d'actions en faveur des zones humides pour la période 2012-2017 entre *l'Etat*, *Chambéry métropole, le CISALB, le Cen Savoie* et les financeurs, un dispositif ambitieux visant à préserver et mieux considérer ces milieux dans un espace convoité par l'urbanisation;
- la première acquisition foncière réalisée par le Conservatoire en Tarentaise : le marais du Planay ; soit au total près de 40 hectares supplémentaires en maîtrise d'usage pour cette année fructueuse dont une majeure partie en marais alcalins. A noter le choix d'un transfert de la nue-propriété de 83 hectares de marais en Chautagne au Conservatoire du littoral.

RhOméO est une fabuleuse occasion d'échanger sur les suivis hydrologiques et pédologiques des zones humides et sur la mise en place de méthodes innovantes pour les milieux naturels. Cette thématique, sur laquelle travaillent les conservatoires départementaux, est pilotée par Jérôme Porteret du Conservatoire de la Savoie. Une somme colossale de relevés de terrain est ainsi rassemblée sur les cinq régions impliquées, couplée à une coordination thématique, aujourd'hui à l'échelle du bassin. Quel en est le bénéfice ? Une confrontation des résultats est maintenant possible entre régions, des méthodes de suivis adaptées à la gestion sont éprouvées, sans oublier l'appropriation réelle de nouveaux outils par les quatre conservatoires.

# RhôMéO: du département au bassin



Les quatre Conservatoires de Rhône-Alpes sont affiliés à la Fédération nationale des conservatoires d'espaces naturels. Ils contribuent à alimenter la réflexion nationale pour rendre encore plus efficace ce réseau et favoriser les synergies avec les autres réseaux.



Plusieurs partenaires soutiennent les actions du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes à travers un programme d'actions annuel :



























D'autres partenaires ont soutenu certaines de ses actions de manière plus ciblée en 2012 :

































ainsi que plusieurs communes, communautés de communes ou d'agglomération et syndicats intercommunaux.